



Des maires unis pour la forêt et le bois local

COMMUNIQUE DE PRESSE
AVRIL 2023

L'Assemblée générale des Communes forestières aura pour thème : le bois, énergie refuge en temps de crise !

Afin de revenir sur cette année 2022 qui fut riche en évènements concernant la forêt et le bois, l'association des Communes forestières des Hautes-Alpes convie élus et personnalités à leur Assemblée générale.

Le contexte énergétique actuel pousse les collectivités à se positionner sur des solutions plus compétitives et locales, tant sur le montage de réseau de chaleur que sur la valorisation des bois des forêts communales.

C'est pourquoi l'association tenait à échanger avec les personnalités présentes sur les solutions durables de chauffage qui existent aujourd'hui en France. Le bois énergie a particulièrement été mis à l'honneur en fin d'année 2022 suite à la hausse des prix des énergies fossiles. Le prix de l'énergie verte et locale est resté stable pendant cette période.

Ponctué par de nombreux retours d'expériences de communes du département et de professionnels, l'Assemblée générale des Communes forestières promet d'être riche en échanges.

Elle s'achèvera par la signature de la convention entre les Communes forestières et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE05) en présence de Patricia Morhet Richaud, Présidente des Communes forestières des Hautes-Alpes et de Marc Viossat, Président du CAUE 05. Cette convention formalise le partenariat entre les deux structures pour le développement de la construction en bois locaux, au profit des collectivités.



13 avril 2023
de 14h15 à 17h30



Gap, Hôtel du
Département, salle
Vivian Maier

Le bois énergie, qu'est-ce que c'est ?

Depuis les années 2000, la Région, l'Ademe, la Draaf et les Communes forestières œuvrent au développement de chaudières automatiques et collectives valorisant les bois de faible qualité de notre région. Cette filière permet de réaliser les premières actions sylvicoles dans les peuplements au profit de la croissance de bois, de qualité construction, qui sont conservés pour leur croissance et récolte à terme.

Aujourd'hui, 120 chaufferies sont en fonctionnement dans les Hautes-Alpes et consomment 29 000 tonnes de plaquettes forestières.

Les Communes forestières sont au service des élus et des acteurs forestiers. Elles œuvrent au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local. - Voir le site internet www.communesforestieres-paca.org

Contact presse : Laura CHANTOIN : 07 57 08 16 22 - laura.chantoin@communesforestieres.org

